La Citoyenneté : Une idée d'avenir



Il y a deux siècles apparaissait dans notre pays, avec la Révolution Française, l'idée de citovenneté.

C'est une grande et belle idée, inséparable de celle de démocratie. Tous les citoyens sont égaux. Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils constituent la Nation. Les institutions de la République sont placées — comme on disait pendant la Révolution Française — sous la "Surveillance" des citoyens. C'est-

à-dire que les citoyens sont, tous ensemble, garants de la mise en œuvre des principes républicains et, au premier chef, de ceux qui sont le fondement même de la République : La Liberté, l'Egalité, la Fraternité.

La notion, plus moderne, de "service public" s'inscrit dans l'exacte continuité de celle de citoyenneté.

Membres du personnel municipal et élus, nous sommes les uns et les autres au service de l'ensemble des citoyens. C'est-à-dire que nos fonctions n'ont d'objet et de sens que par rapport à eux.

Nous sommes au service de tous, et avons le devoir de traiter équitablement chaque citoyen, et de refuser toute forme de privilège ou de passe-droit, aussi minime soit-il.

Nous savons bien d'ailleurs que c'est ainsi que l'esprit de service public, au sens le plus fort du terme est apprécié et respecté par nos concitoyens. C'est ainsi que le mot de "commune" retrouve toute sa signification.

La commune doit être aujourd'hui un lieu où l'on innove, où l'on maîtrise l'espace, où l'on prépare l'avenir. Mais elle doit rester d'abord le lieu de la solidarité.

Jean-Pierre SUEUR Député-Maire d'ORLEANS